



Extrait du registre des délibérations

Le Président soussigné, certifie que le présent acte
reçu par le représentant de l'État le 06 JUL. 2023
et publié le 06 JUL. 2023 est exécutoire.

Séance du mercredi 28 juin 2023

Délibération n° 2_2023_060
Syndicat intercommunal pour la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon –
SIRAH
Modification du délégué suppléant

Le Conseil communautaire s'est réuni le mercredi vingt-huit juin deux mille vingt-trois à dix-huit heures, salle des Actes de l'Hôtel de Ville de Saint-Amand-Montrond.

<u>COMMUNES</u>	<u>TITULAIRES</u>	<u>REPLAÇANTS</u>
ARPEUILLES	Monsieur Pascal AUGENDRE	
BESSAIS-LE-FROMENTAL	Monsieur Serge AUDONNET	
BOUZAIS	Monsieur Olivier PARILLAUD	
BRUÈRE-ALLICHAMPS	Monsieur Roger DAGHER	
CHARENTON-DU-CHER	Monsieur Pascal AUPY Madame Colette PY	Pouvoir à Pascal AUPY
COLOMBIERS	Monsieur Daniel BÔNE	
COUST	Monsieur Pascal COLLIN	
DREVANT	Monsieur Patrick BIGOT	
FARGES-ALLICHAMPS	Madame Édith MICHELIC	
LA CELLE	Monsieur Philippe AUZON	
LA GROUTTE	Monsieur Philippe PERRICHON	
MARÇAIS	Madame Michelle RIVET	
MEILLANT	Madame Marie-Claude JULIEN	Excusée
NOZIÈRES	Monsieur Franck DAUMIN	
ORCENAIS	Monsieur Yann CADIER	
ORVAL	Madame Clarisse DULUC Monsieur Alain ANDRIAU Madame Françoise GONNET	Absente
SAINT-AMAND-MONTROND	Monsieur Emmanuel RIOTTE Madame Jacqueline CHAMPION Monsieur Francis BLONDIEAU Madame Florence COMBES Monsieur Geoffroy CANTAT Madame Isabelle CHAPUT Monsieur Raphaël FOSSET Madame Sophie CUINIÈRES Monsieur Jean-Claude LAUNAY Madame Malika LACH-HAB Monsieur Didier DEVASSINE Madame Noura ANGLADE Monsieur Philippe MARME Madame Sandrine KOSTADINOV Madame Marie BLASQUEZ Monsieur Yves PURET Madame Sylvie OLIVIER	Pouvoir à Emmanuel RIOTTE Pouvoir à Sandrine KOSTADINOV Pouvoir à Isabelle CHAPUT Pouvoir à Geoffroy CANTAT Pouvoir à Didier DEVASSINE Pouvoir à Jacqueline CHAMPION Pouvoir à Philippe MARME Pouvoir à Marie BLASQUEZ
SAINT-PIERRE-LES-ÉTIEUX	Monsieur Gérard MARTEAU	
VERNAIS	Monsieur Charles ADOLPH	

Membres en exercice : 38
Membres présents : 27
Membres votants : 36

Secrétaire de séance : Monsieur Gérard MARTEAU

Date de la convocation : 21 juin 2023
Date de l'affichage : 21 juin 2023

Accusé de réception en préfecture
018-200036135-20230628-22023060-DE
Date de télétransmission : 06/07/2023
Date de réception préfecture : 06/07/2023

Extrait du Registre des délibérations

Séance du mercredi 28 juin 2023

Délibération n° 2_2023_060

**Syndicat intercommunal pour la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon –
SIRAH
Modification du délégué suppléant**

Monsieur Daniel BÔNE, Président, présente ce dossier.

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2121-33 et L5211-1 ;

vu l'arrêté préfectoral n° 2021-1550 du 30 décembre 2021 fixant les statuts de Cœur de France ;

vu l'adhésion de certaines communes de Cœur de France au Syndicat intercommunal pour la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon – SIRAH ;

vu la délibération de Cœur de France en date du 17 juillet 2020 désignant ses représentants au sein du Syndicat intercommunal pour la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon;

vu le courrier électronique de la commune de Marçais du 15 juin 2023 souhaitant modifier le délégué suppléant au sein du SIRAH ;

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, à l'unanimité,

désigne Madame Michelle RIVET comme membre suppléant au Syndicat intercommunal pour la réalisation d'aménagements hydrauliques sur l'Arnon – SIRAH, en remplacement de Monsieur Patrick LAVAINE.

Le Président


Daniel BONE

Le secrétaire de séance


Gérard MARTEAU